

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2004)
Heft: 183-184

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

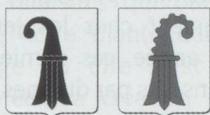
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EN BREF



ARGOVIE

• À Gebenstorf (AG), un Suisse de 26 ans a frappé son épouse russe après une dispute. Celle-ci a sauté du deuxième étage et a été hospitalisée. Le mari, qui s'était enfui en voiture vers Fislisbach, a ensuite menacé un requérant d'asile malien avec un fusil d'assaut afin de se faire remettre de la drogue et a ouvert le feu. Sa victime est blessée à la cuisse et à la main. La police a pu établir un contact avec le forcené. Un juge d'instruction est parvenu à le convaincre de se rendre.



BÂLE

• L'évêque de Bâle Kurt Koch menace de suspendre les prêtres catholiques qui persistent à célébrer la communion avec des protestants. Dans une interview à la *SonntagsZeitung*, l'évêque de Bâle se défend d'inciter à la dénonciation des prêtres libéraux. Avant une suspension, l'évêque souligne que priorité sera donnée au dialogue.



THURGOVIE

• Le lac de Constance mesure 35 km² de moins qu'estimé. À niveau d'eau moyen, sa superficie totalise 536 km² au lieu des 571 km² indiqués jusqu'ici. La valeur indiquée dans d'anciennes statistiques a été revue à la baisse suite à un nouveau calcul de l'Institut de recherche lacustre de Langenargen.

• Un automobiliste de 20 ans, qui a obtenu son permis

le matin, se l'est vu retirer l'après-midi. Après avoir roulé trop vite, il s'est écrasé contre des arbres à Thundorf (TG). Son passager de 22 ans a été légèrement blessé.



FРИBOURG

• Un sondage commandé par la police fribourgeoise révèle qu'un jeune sur quatre se plaint d'avoir été victime d'une agression. Au cours des cinq dernières années, le taux de personnes ayant été victimes d'une agression est de 8 % à Fribourg et son agglomération, contre 1,4 % en Suisse. Dans 37,5 % des cas, l'agresseur est sous l'emprise de l'alcool. Dans la plupart des cas, la victime est un homme.

• Quatre enfants âgés de 12 et 13 ans ont été interpellés suite à une profanation et une tentative de vol commises dans l'église de Porsel (FR). Les jeunes, domiciliés dans la région, ont reconnu les faits. Ils ont tenté de s'emparer de la monnaie du tronc destiné aux cierges, sans résultat. Ils ont également collé des hosties au plafond de la sacristie et en ont lancé dans l'église où ils ont également versé de l'eau bénite.

• Dans le cadre de l'opération nationale Genesis, la justice fribourgeoise a condamné huit hommes pour pédophilie. Les peines vont de 20 jours à trois mois de prison avec sursis et les amendes atteignent 5 000 francs. Au total, 13 enquêtes avaient été ouvertes sur la base de numéros de cartes de crédit utilisés sur Internet.

• Le responsable des Pères blancs de Suisse, le Père Raphaël Deillon, a été acquitté à Fribourg. Il était accusé d'avoir facilité le séjour de clandestins en 2002. Le juge de police de la Sarine n'a pas

confirmé l'amende de 200 francs infligée par le juge d'instruction. Pour motiver l'acquittement, le juge a rappelé que le religieux avait écrit en mars 2002 au directeur cantonal de la police pour lui demander d'intervenir en faveur de la famille kurde qu'il hébergeait depuis décembre 2001. La requête avait abouti à la régularisation de la famille qui dispose aujourd'hui d'un permis de séjour en Suisse.



GRISONS

• Deux alpinistes britanniques ont perdu la vie dans les Grisons, au Piz Badile qui culmine à 3 308 m. L'homme de 30 ans et la femme de 43 ans, qui étaient encordés, ont glissé et fait une chute de 300 m dans la falaise.



LUCERNE

• Un accident s'est produit au Musée suisse des transports de Lucerne. Le ballon captif du musée a heurté le toit d'une halle d'exposition, provoquant la mort d'une touriste indienne et plusieurs blessés. Profitant de la panique, un voleur a réussi à s'emparer de la caisse, emportant plusieurs centaines de francs. L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a retiré avec effet immédiat l'autorisation de vol accordée au ballon du musée.

• Une catastrophe impliquant des touristes a été évitée de justesse, devant le bâtiment du panorama Bourbaki de Lucerne, actuellement en travaux. Une latte de bois de plusieurs mètres de long est tombée sur un petit train transportant des hôtes étrangers à travers la ville. Elle a

percé le toit d'un des wagons. Aucun des 27 touristes présents à bord n'a été blessé.



SCHAFFHOUSE

• Courir tout nu en pleine ville de Schaffhouse n'est pas punissable, à condition de ne poursuivre aucun dessein d'ordre sexuel. C'est la réponse du Gouvernement cantonal à un député radical de 81 ans qui s'était offusqué d'une telle pratique sur la voie publique.



SAINT-GALL

• Les radicaux de la ville de Saint-Gall aimeraient introduire un examen d'allemand obligatoire pour entrer à l'école primaire. Ils ont lancé une pétition qui exige un test d'aptitude linguistique avant le début de la scolarité. Il y a de plus en plus d'enfants qui maîtrisent mal la langue de Goethe lorsqu'ils arrivent en première primaire. Ces élèves ne remplissent pas les conditions de base pour réussir leur scolarité, estime le chef du groupe PRD au Parlement municipal, Christoph Solenthaler.

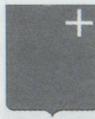


NEUCHÂTEL

• Le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM), à Neuchâtel, rejoindra l'Université l'an prochain. Il sera rattaché à la Faculté des lettres et sciences humaines. Ce rapprochement permettra de développer des synergies dans la recherche en sciences humaines et de proposer une formation de type

► « Master » autour du thème des migrations.

- Trente-quatre personnes ont été arrêtées à La Chaux-de-Fonds dans le cadre d'une enquête sur un trafic de cocaïne mené par des ressortissants africains. Une cinquantaine de boulettes de cocaïne ont été saisies, ainsi que plusieurs milliers de francs. Trois mineurs figurent au nombre des personnes interpellées où on comptait seize individus démunis de papiers d'identité.



SCHWYZ

- Les poussières grisâtres observées entre mai et juin sur la surface de différents lacs suisses proviennent vraisemblablement d'Ukraine. Un dépôt de munitions y avait brûlé début mai. Comme l'a indiqué l'Office schwytzois de l'environnement, les poussières étaient composées de fer, d'aluminium, de baryum et de strontium, soit des composants typiques de munitions. Selon l'Office, la pollution n'est pas dangereuse pour l'environnement.



SOLEURE

- Environ cent personnes, pour la plupart des extrémistes de droite et des étrangers se sont livrés à une bataille générale, en marge d'une fête populaire. Les protagonistes de ce triste spectacle se sont provoqués verbalement, avant d'en venir aux mains. La police a dû faire usage de balles de caoutchouc et de gaz lacrymogène. Le montant des dégâts (voitures, stands de la fête, vitrine d'un magasin) se monte à 100 000 francs.



ZUG

- Des petits paysans indiens sont devenus propriétaires de parts de l'entreprise suisse Remei, qui achète leur coton et propose des conseils et cours en agriculture biologique. Ils ont en effet reçu des actions pour une valeur de 27 francs chacune. Ces 268 paysans font partie du projet de développement durable Maikaal bioRe auquel participe Remei, installée à Rotkreuz (ZG).

- Trois ans après le carnage du Grand Conseil zougais, les autorités ont décidé de rendre hommage aux victimes de la tuerie en passant commande d'une sculpture à trois artistes zougais. Le 27 septembre 2001, Friedrich Leibacher était entré dans la salle du Grand Conseil schwytzois, armé d'un fusil d'assaut, d'une arme de poing et de grenades et avait tué quatorze personnes avant de se donner la mort.



BERNE

- Une guêpe est à l'origine d'un accident de la circulation qui a causé quelque 45 000 francs de dégâts à Berne. Le conducteur fautif a expliqué que l'insecte avait commencé à tourner autour de ses pieds. Lorsqu'il a voulu l'éliminer, il a écrasé... l'accélérateur et sa voiture a embouti violemment l'arrière d'un véhicule arrêté à un feu rouge. Personne n'a été blessé, mais les deux voitures sont parties à la casse. Quant au fautif, il a écopé d'un retrait de permis.
- La tour de Moron, un monument de trente mètres de haut dessiné par l'architecte tessinois Mario Botta a été inaugurée dans le Jura

bernois. Près de 700 apprentis maçons venus de toute la Suisse ont participé à la construction de cette tour qui se présente comme un cylindre entouré d'un escalier spiroïdal extérieur. De son sommet, la vue porte jusqu'aux Vosges ou jusqu'au Mont-Blanc.

- Le tunnel routier de Mitholz entre Frutigen et Kandersteg dans l'Oberland bernois est fermé pour des raisons de sécurité. Les spécialistes ont en effet découvert de nouvelles fissures dans cet ouvrage qui protège la route des éboulements et des avalanches.



GENÈVE

- Les citoyens de la ville de Genève auront leur mot à dire sur le financement du Stade de la Praille. Un comité a récolté le nombre de signatures requis pour lancer un référendum contre le crédit de 2,5 millions de francs voté fin juin par le Parlement municipal. La votation devrait avoir lieu en début d'année prochaine.

- Le pape de l'Église copte Shenouda III a consacré à Meyrin (GE) la première église copte-orthodoxe de Suisse. Le patriarche égyptien a ensuite visité l'abbaye de Saint-Maurice qui honore, en effet, des martyrs issus de l'Église égyptienne.

- Les Transports publics genevois mettent en garde la population contre les tags à l'acide fluorhydrique. Cette substance utilisée récemment sur des fenêtres de bus et de trams peut être très dangereuse. Une dizaine de véhicules ont été endommagés par ces tags. L'acide laisse des traces mates et blanches. Un contact avec ces graffitis lorsqu'ils ne sont

pas tout à fait secs, peut provoquer de graves brûlures.

- L'Hôtel Richemond, l'un des fleurons de l'hôtellerie genevoise, situé en pleine rade, a été vendu à la société britannique Rocco Forte Hotels. La transaction s'est conclue pour un montant de 99 millions de francs. Le luxueux hôtel qui compte 98 chambres a été classé au premier rang des meilleurs hôtels en Suisse, troisième en Europe et neuvième dans le monde.



JURA

- Le Marché-Concours de Saignelégier bénéficie depuis quelques années d'un nouvel engouement populaire, principalement chez les jeunes. Cette année, ces derniers se sont inscrits par dizaines pour participer aux courses qui se sont déroulées le week-end du 7 et 8 août dernier.

- Les ossements de saint Fromond ont enfin regagné leur place dans l'église de Bonfol, après dix-huit ans passés dans un tiroir de l'Institut de recherches anthropologiques de Bâle. Saint Fromond, qui aurait vécu selon la légende locale au VII^e siècle, fait l'objet d'un véritable culte dans le village et ce, depuis des siècles. Mais si la sainteté de l'ermite et guérisseur Fromond est reconnue dans le Jura, ce n'est pas le cas à Rome puisqu'il n'a jamais été canonisé...



VALAIS

- Cent cinquante kilos, c'est le poids que devrait peser le plus gros fromage à raclette du monde, fabriqué sur l'alpage de Chiesso au-dessus de Nax (VS) par un agricul-

teur fribourgeois qui vise le *Livre des records*.

• Un ressortissant suisse et sa femme d'origine suédoise s'en tirent plutôt bien après avoir été frappés par la foudre alors qu'ils fuyaient un orage sur le chemin du col des Otanes, dans le val de Bagnes (VS). L'homme a pu quitter l'hôpital le lendemain, sa femme quatre jours plus tard, sans aucune séquelle.

• Le safran de Mund est désormais inscrit dans le registre des appellations d'origine contrôlées (AOC) et des indications géographiques protégées (IGP). C'est ainsi la première épice suisse à bénéficier d'une AOC. La culture du safran à Mund remonte au XIV^e siècle au moins. Ce sont vraisemblablement des mercenaires haut-valaisans qui ont rapporté cette plante dans ce village où elle s'est bien adaptée. La création de la Confrérie du safran de Mund en 1979 a permis d'éviter l'abandon total de cette culture. Depuis, les surfaces ont à nouveau progressé pour atteindre quelque 15 000 m².



ZURICH

• Les conseillers d'État du canton de Zurich gagnent trop d'argent. C'est l'avis de la Ligue des contribuables, une organisation proche de l'UDC qui a lancé une initiative populaire visant à réduire leur salaire de 340 000 à 280 000 francs par an. L'État devant faire actuellement des économies, c'est aux ministres de montrer l'exemple, estime la Ligue des contribuables.

• Les finances zurichoises sont toujours dans le rouge. Le budget 2005 prévoit ainsi une excédent de charges de 675 millions de francs. Résultat, le gouvernement

prévoit de diminuer de 3 % les salaires du personnel de l'État

• Environ un million d'amateurs ont participé à la « Street Parade » à Zurich. L'édition 2004 de cette manifestation de musique « techno » a malheureusement été marquée par la mort d'un jeune Italien de 25 ans et par 25 arrestations pour trafic de drogue.

• La police zurichoise a arrêté un toxicomane de 47 ans qui a commis environ 400 vols dans les cantons de Zurich, Thurgovie, Saint-Gall et Schaffhouse. La valeur des objets dérobés se monte à 450 000 francs, le coût des dégâts commis à 340 000 francs. L'individu utilisait souvent des voitures volées pour se déplacer, alors que son permis lui avait été retiré.

• Le canton de Zurich a transformé pour quelque temps un jeune homme de 29 ans en multimillionnaire. Sans le vouloir, l'administration a versé 5,9 millions de francs sur son compte, destinés en fait au Service social de la ville d'Uster ou à la police cantonale. L'homme a directement annoncé l'erreur mais il n'a d'abord pas été cru. L'Administration zurichoise des finances explique l'erreur par un problème informatique au niveau de la comptabilité cantonale.

• L'initiative populaire cantonale « pour une politique réaliste à l'aéroport de Zurich » a abouti. Ses promoteurs ont réuni plus de 21 500 signatures en deux mois alors que 10 000 sont nécessaires. Le texte exige une réduction du nombre de vols et une fermeture nocturne plus longue.



VAUD

• Raphaël Faiss, un Lausannois de 25 ans a été couronné pour la seconde

fois consécutive champion du monde des coursiers à vélo. Durant les championnats du monde qui se sont déroulés au Canada, il a devancé de près de 5 mn un danois et de plus de trente minutes un Américain, pour livrer 80 paquets en 3 h 50 ! Le jeune homme est co-associé de VéloCité, une entreprise qui livre uniquement par vélo des colis dans la ville.

• Le Parti socialiste vaudois, le POP et les syndicats ont recueilli 12 000 signatures en six semaines pour une initiative demandant que le 2 janvier et le lundi de Pentecôte soient assimilés à un dimanche. Alors que la législation fédérale autorise les cantons à fixer au maximum huit jours fériés officiels, le canton de Vaud n'en compte que six.

• Le tribunal d'Yverdon a condamné à six mois de prison ferme un jeune Suisse d'origine brésilienne de 19 ans qui avait en septembre 2002, provoqué un accident engendrant des séquelles irréversibles pour une autre conductrice de 65 ans, alors qu'il roulait sans permis. En décembre 2003, il avait en outre été flashé à 163 km/h sur l'autoroute.

• Dans la lutte contre les tags, la ville de Lausanne a pris le taureau par les cornes. Après 200 interventions et près de 9 000 m² de domaine public lausannois nettoyés depuis août 2002, les autorités ont décidé que le lavage des façades et du mobilier urbain serait désormais confié à une unité spéciale constituée de deux employés communaux. Il s'agit de privilégier des interventions plus rapides contre les tags, pour décourager leurs auteurs et faciliter le nettoyage avant que la peinture ne soit sèche.

**HENRIETTE
GERMAIN-NICOLET**

Service de renseignements de Suisse Magazine

Vous êtes de nationalité suisse ou de double nationalité franco-suisse. Les règles auxquelles vous êtes soumis en matière de succession, de patrimoine, de banque, de couverture maladie... vous semblent complexes.

Vous avez entendu que ces règles ont changé - notamment à cause des bilatérales Suisse-UE et du renforcement de la législation suisse.

Vous avez essayé d'obtenir une réponse de la part de services officiels mais vous n'avez pas obtenu satisfaction.

Vous avez un projet complexe (transfert de résidence, changement de statut, études en Suisse, travail en Suisse...) et ne savez pas par quel bout le prendre ni à qui vous adresser.

Nous recevons régulièrement ce genre de demandes et avons constitué une documentation et un réseau de professionnels qui nous permettent de vous répondre rapidement sur des questions simples ou de vous orienter vers une étude approfondie pour des questions complexes.

N'hésitez pas à nous interroger, bien entendu en toute confidentialité.

Service de renseignements de Suisse Magazine

FSP SRL

100, rue Édouard Vaillant
92300 Levallois-Perret

Devant l'afflux de demandes, nous vous remercions de préciser si possible un numéro de fax et/ou une adresse e-mail pour faciliter une réponse rapide.